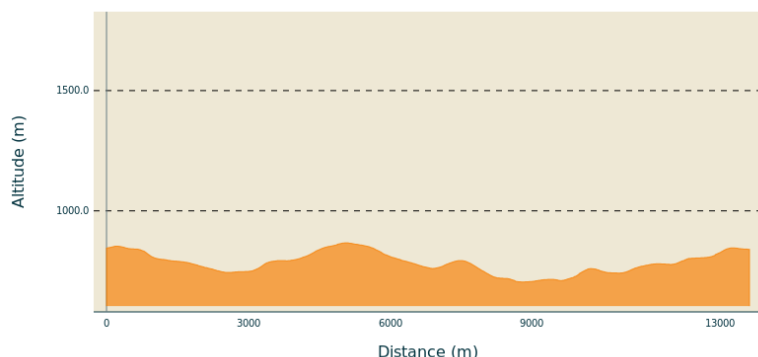


Un Pays et ses Arbres - N°9

Pays de Lamastre

Profil altimétrique



Altitude min 704 m Altitude max 867 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 13.6 km

Dénivelé positif : 335 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore

Itinéraire

Départ : Serre des Mulets, Saint-Julien-Labrousse

Arrivée : Serre des Mulets, Saint-Julien-Labrousse

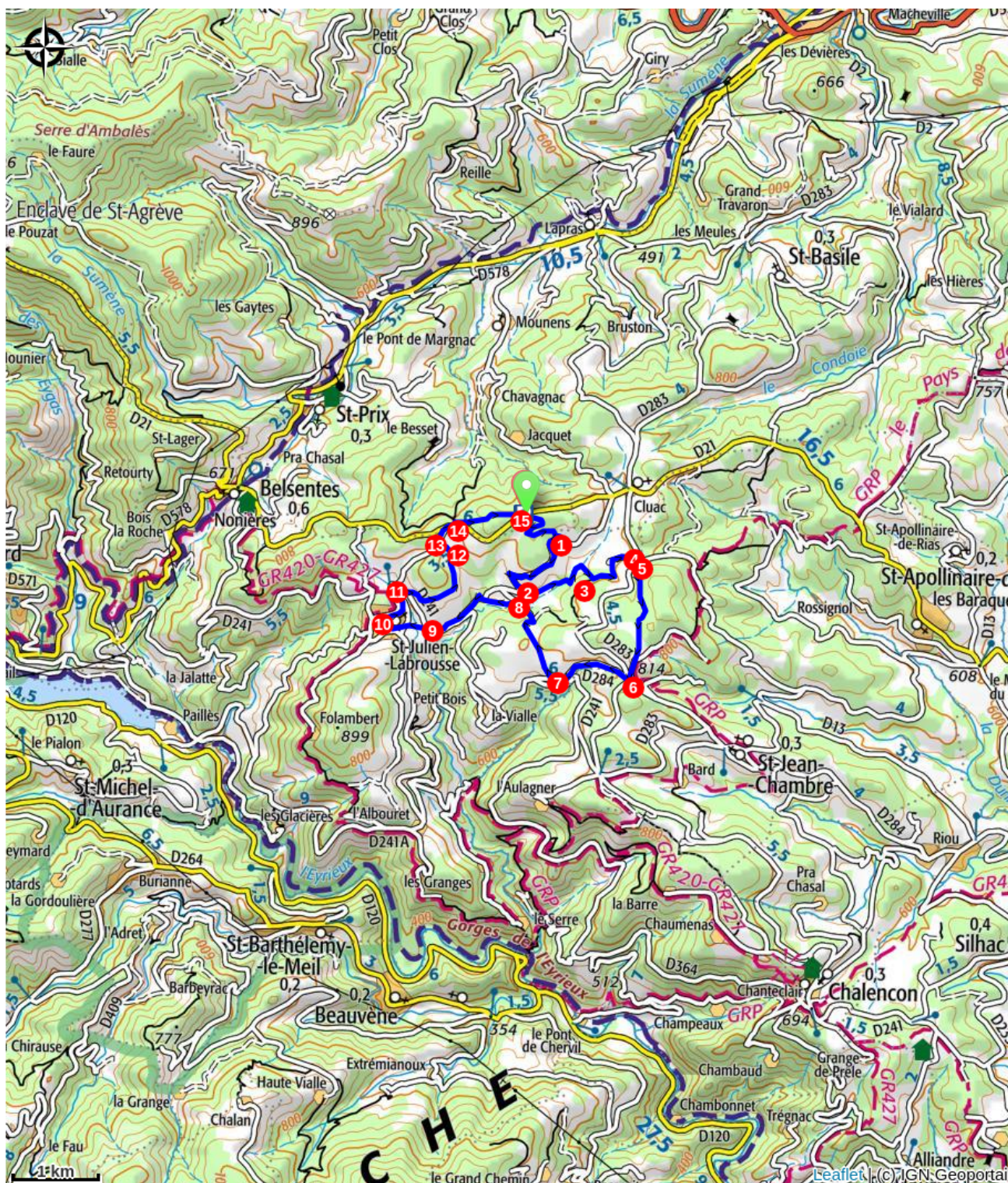
Balisage :  PR

Communes : 1. SAINT-PRIX 2. BELSENTES 3. SAINT-JEAN-CHAMBRE

Pendant votre randonnée, suivre le balisage .

A partir du parking en terre au *Serre des Mulets*, monter à gauche par la forêt. Plus bas, couper la piste et suivre le balisage  et la flèche jaune.

1. Descendre la petite route goudronnée jusqu'à la maison *Taboul*.
2. A *Taboul*, prendre la piste de gauche pour le grand parcours de 13,5 km. (*Option courte : possibilité de faire 8 km et 2h30 de marche. A partir de la maison Taboul, descendre la petite route sur 1 km (ne pas aller au camping Chazalet).*
- Suivre ensuite le balisage flèche jaune et le balisage . Reprendre le descriptif au point n°9.*
3. Prendre ensuite à gauche la piste en direction du Grand Bouveyron.
4. Dans le virage, quitter la route et monter le sentier qui rejoint la D283.
5. A l'intersection avec une autre petite route, prendre à gauche, puis monter la piste à droite.
6. Au carrefour des routes, à la *Croix du Loup*, descendre la D241 sur 1 km.
7. Quitter la route et monter la piste de droite.
8. Au niveau du camping à la ferme *Chazalet*, traverser le ruisseau à gauche par une passerelle. Poursuivre ensuite par la petite route à gauche.
9. Traverser la route D241 et prendre en face la piste descendante. Passer devant la salle des fêtes et monter la prochaine rue à droite.
10. Dans Saint-Julien-Labrousse, avant le lavoir, suivre à droite la route D241.
11. Au grand rond-point aller à droite, puis remonter la petite route direction *Bastier*. Passer derrière ces maisons.
12. Au carrefour suivant, aller à gauche par la piste
13. Aller à droite par la petite route et rejoindre la D21.
14. Traverser la D21 et prendre la piste en face.
15. Attention avant de traverser la D21. Rejoindre le parking en terre.



Comment venir ?

Accès routier

Le parcours débute au Serre des Mulets, au niveau de la route D21, au nord-est de Saint-Julien-Labrousse (Belsentes). A 1,5 km du hameau de Cluac, et à 4,5 km des Nonières (Belsentes).

Parking conseillé

Parking en terre, Serre des Mulets

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Lézard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolx, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.